
ÉLABORATION D'UNE POLIQUÉ D'AGRICULTURE URBAINE

Résultats du sondage

Dans le cadre d'une démarche de participation publique sur l'élaboration d'une politique d'agriculture urbaine, la Ville de Chambly partage les résultats du sondage mené auprès des citoyens.

- Le sondage était disponible sur Espace Chambly, du 30 mai au 19 juin inclusivement.
- La Ville souhaitait mesurer l'intérêt et les attentes de la population en matière d'agriculture urbaine; déterminer quelle forme pourrait prendre l'agriculture urbaine au quotidien et compiler les suggestions citoyennes en la matière.
- L'on compte 233 personnes ayant répondu partiellement au sondage; seules 189 l'ont complété. Il importe de préciser que la municipalité a retenu uniquement les sondages complétés dans la compilation des résultats.
- La plupart des répondants (89 %) a indiqué vivre dans une maison.

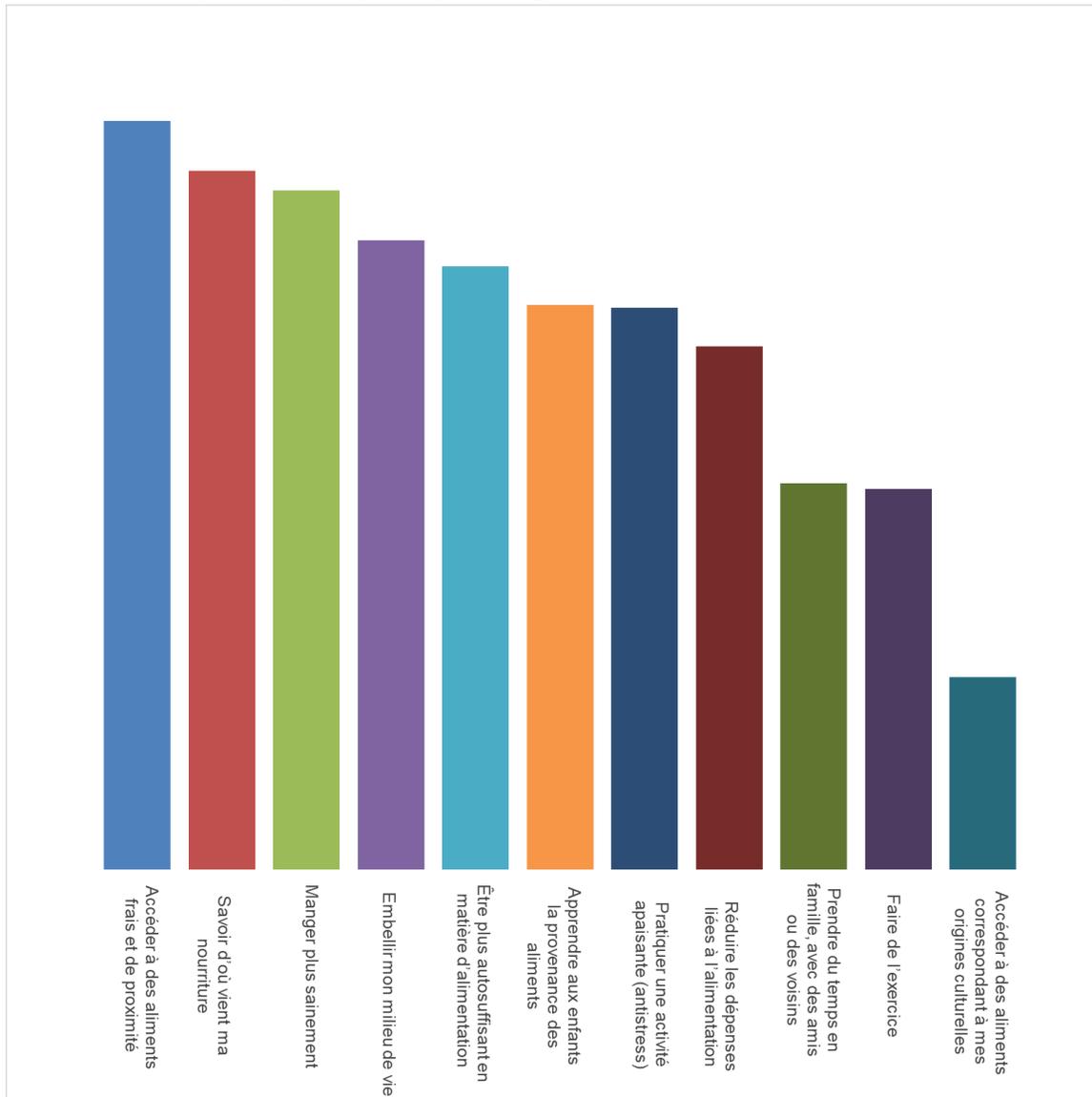
Pratique de l'agriculture urbaine

- La majorité des répondants (92 %) a indiqué pratiquer l'agriculture urbaine.
- L'endroit le plus souvent utilisé pour pratiquer cette activité est situé en périphérie de la résidence. En effet, 81 % indiquent jardiner en avant, en arrière ou sur le côté de leur maison, 30 % sur leur balcon/terrasse et 9 % à l'intérieur. Près de 3 répondants sur 10 possèdent des arbres fruitiers.
- Ceux qui jardinent à l'extérieur précisent qu'ils profitent du jardin communautaire de Chambly ou d'un bac en libre-service ou dans le jardin de leur milieu de travail. La majorité de ces personnes pratiquent aussi l'agriculture autour de leur résidence.
- Les raisons les plus souvent évoquées pour pratiquer l'agriculture urbaine sont le désir d'accéder à des aliments frais et de proximité; le désir de

connaître la provenance de ses aliments; de manger plus sainement; d'embellir son milieu de vie.

- Les raisons les plus fréquemment évoquées pour ne pas jardiner sont le manque de temps, d'espace ou d'intérêt.

Raisons évoquées pour pratiquer l'agriculture

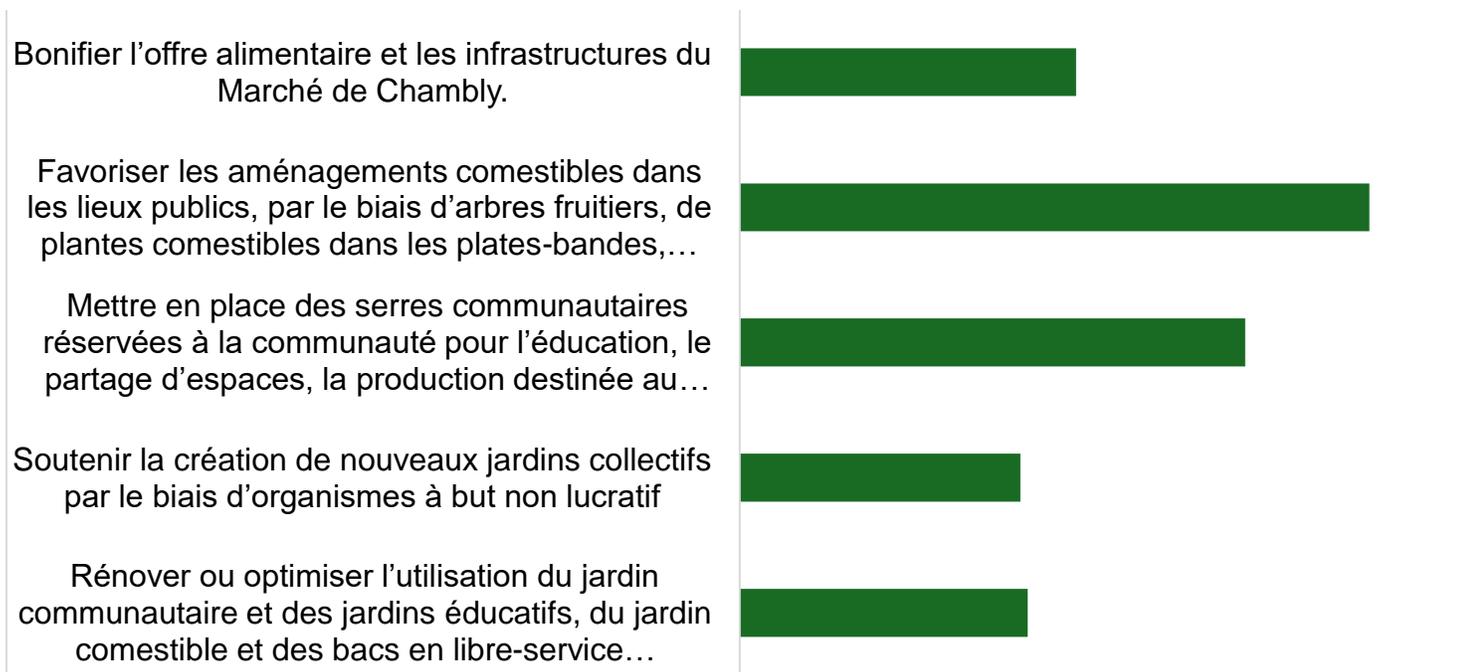


- Les principaux obstacles perçus à l'agriculture urbaine sont : le manque de ressources humaines pour l'accompagnement (identifié par 49 % des répondants), des lieux éloignés du domicile (42 %) et le manque d'accès à des espaces pour la pratique (42 %).
- Les personnes habitant en appartement sont plus nombreuses à avoir identifié le manque de ressources humaines et les lieux difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite comme étant un obstacle.

Actions pouvant être intégrées à une politique d'agriculture urbaine

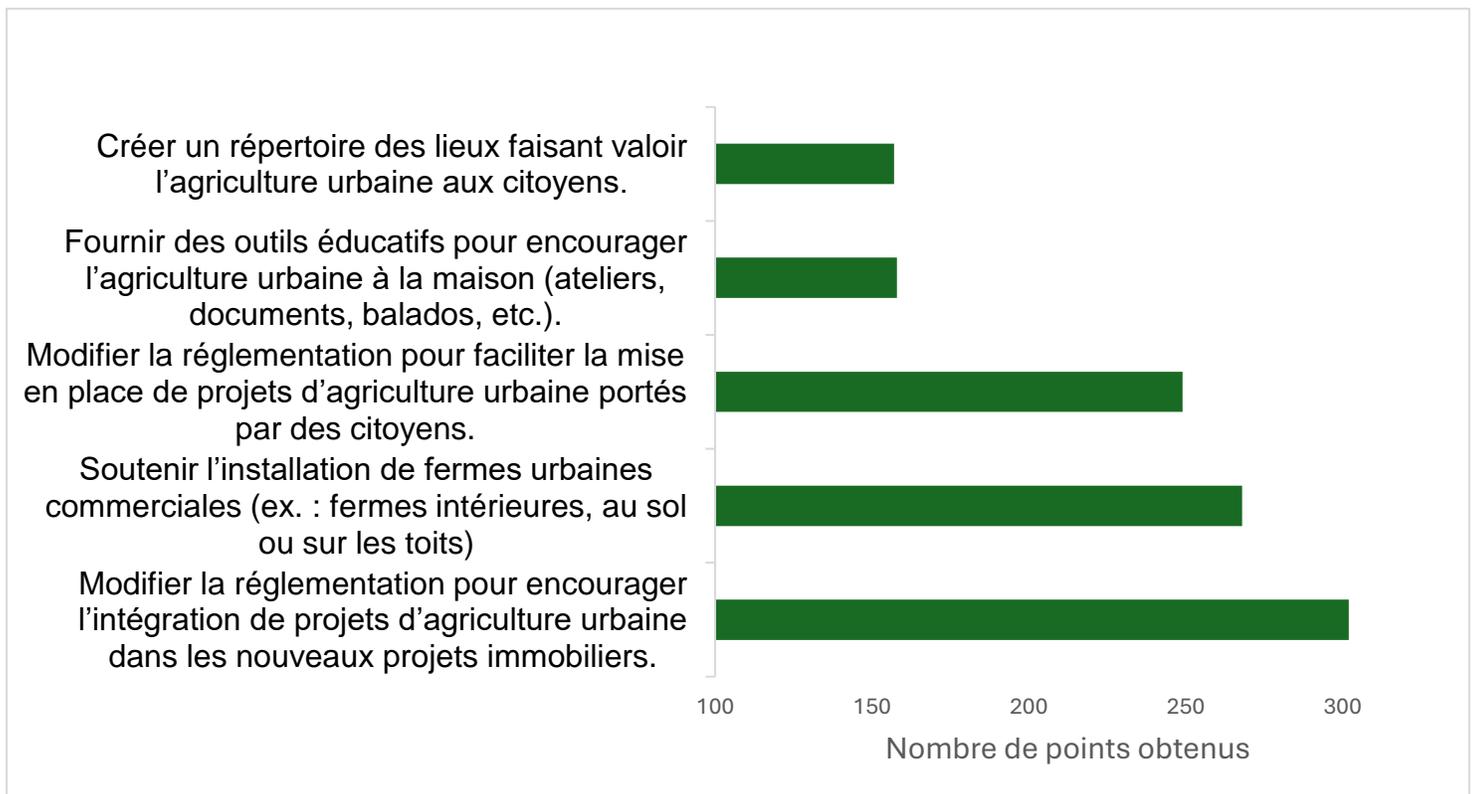
- Les répondants étaient invités à se prononcer sur les résultats qui pourraient être intégrés à une politique d'agriculture urbaine, en choisissant et en priorisant trois actions et trois mesures parmi celles énumérées.
- Les trois actions les plus populaires sont, dans l'ordre : favoriser les aménagements comestibles dans les lieux publics; la mise en place de serres communautaires réservées à la communauté pour l'éducation, le partage d'espaces; la production destinée au marché local; la bonification de l'offre alimentaire et des infrastructures du Marché de Chambly.
- L'on note que la mise en place d'aménagements comestibles et de serres communautaires ont été nettement plus populaires.
- Chez les personnes ne pratiquant pas l'agriculture, l'intérêt pour la mise en place de serres communautaire se démarque particulièrement; cette action est nettement plus populaire que les autres.

Actions qui pourraient être intégrées à la Politique d'agriculture urbaine, selon leur popularité



- Les trois mesures les plus populaires sont : la modification réglementaire pour encourager l'intégration de projets d'agriculture urbaine dans les nouveaux projets immobiliers; le soutien à l'installation de fermes urbaines commerciales; la modification réglementaire pour faciliter l'implantation de projets citoyens.
- Chez les personnes ne pratiquant pas l'agriculture, le soutien au développement d'entreprises agricoles urbaines se démarque particulièrement, cette action étant nettement plus populaire que les autres.

Mesures qui pourraient être intégrées à la Politique d'agriculture urbaine, selon leur popularité



Intérêt envers le jardinage communautaire et l'approvisionnement en produits locaux

- La municipalité a sondé les répondants sur leur intérêt à accéder à une parcelle de jardin ou de verger communautaire, advenant un nouveau développement. Environ le quart des répondants a répondu favorablement, alors que la moitié ne sait pas si elle y participerait.

- Avenant un tel développement, près de la moitié des répondants sont d'avis que la Ville devrait superviser le projet à toutes ses étapes.
- La majorité des répondants (84 %) est prête à se procurer des aliments issus de Chambly, si le prix est comparable ou légèrement plus cher que celui du marché, tandis que 6 % paierait peu importe le prix.
- La forte majorité (96 %) se dit encline à privilégier un producteur écoresponsable local. De ce nombre, près de 40 % le ferait sans condition, tandis qu'une proportion équivalente le ferait si les produits sont facilement accessibles.
- La majorité des répondants (71 %) souhaiterait participer à des activités de formation, des ateliers ou des activités récréotouristiques sur le sujet.

Développement d'une zone agricole

- Les répondants étaient invités à se prononcer sur leur vision du développement d'une zone agricole. Les avis étaient partagés sur ce sujet, puisque trois des quatre options de développement proposées récoltent presque autant d'appuis, soit :
 - Un espace de production agricole protégé, mais ouvert au public (30 %);
 - Un espace vert protégé en milieu agricole, aménagé pour le public (28,5 %);
 - Un espace protégé pour la production agricole et autres activités connexes, comme la recherche et l'enseignement (34 %).
 Seule l'option d'en faire un espace protégé voué à la production agricole est moins populaire (7,9 %).
- Les principaux obstacles perçus au développement sont le manque de ressources humaines pour assurer l'accompagnement des projets (49 % des répondants l'ont identifié tel quel), des lieux éloignés du domicile (43 %) et le manque d'accès à des espaces permettant la pratique de l'agriculture urbaine (42 %).
- Parmi les répondants qui considèrent le développement agricole comme un espace voué à la production agricole seulement, les principaux obstacles au développement sont des lieux éloignés du domicile (50 %) et un coût trop élevé (43 %).
- Interrogés sur les actions que la municipalité pourrait mettre de l'avant pour le développement de la zone agricole, la plupart des répondants indique que la Ville pourrait mettre de l'avant le développement d'un parc agricole facilitant les activités maraîchères, agrotouristiques et citoyennes.

Activités pouvant être intégrées à un parc agricole :

- L'on souhaitait connaître l'avis des répondants sur les activités qui pourraient être intégrées à un projet de parc agricole.
- Toutes les propositions énumérées ont récolté un appui majoritairement favorable, à l'exception de celle qui consiste à consacrer la majeure partie de cet espace à une activité agricole professionnelle, qui n'est considérée comme importante que par 16 % de répondants.
- Les propositions ayant reçu le plus d'appuis sont : la mise en place d'une forêt comestible; le développement d'un projet de production de petits fruits, avec un volet autocueillette et implication citoyenne; l'ajout d'espaces de jardins communautaires ou collectifs.

Perception des activités qui pourraient être intégrées à un parc agricole

